



PC.DEL/835/10
29 July 2010

Original: FRENCH

UNION EUROPÉENNE

Conseil Permanent de l'OSCE N° 825 Vienne, le 29 juillet 2010

Déclaration de l'UE en réponse au Président du Comité exécutif du Fonds international d'Assainissement de la Mer d'Aral, Pr. Saghit Ibatullin

L'Union européenne souhaite la bienvenue au Conseil permanent au Président du Comité exécutif du Fonds international d'Assainissement de la Mer d'Aral, Professeur Saghit Ibatullin, et le remercie pour son excellente intervention.

Cette présentation a rappelé l'importance du lien entre eau, alimentation, énergie et santé, et leur impact direct sur la stabilité, la sécurité et la prospérité de l'Asie centrale.

Depuis 2007, l'Union européenne, grâce à sa Stratégie en Asie centrale, a développé une plate-forme pour la réalisation globale des politiques de l'UE vers l'Asie Centrale. Cette stratégie inclut une politique dans le domaine de l'environnement et de l'eau, instituant une plate-forme de coopération entre l'UE et l'Asie centrale, reposant sur deux grands principes. D'une part, une approche de l'utilisation de l'eau basée sur le développement durable, d'autre part, la reconnaissance des implications de la gestion de l'eau pour la stabilité de l'économie et de la sécurité régionale de l'Asie centrale.

Monsieur le Président,

Face aux défis environnementaux en Asie centrale, de nombreux projets et programmes gérés par des organisations internationales, régionales et

bilatérales ont vu le jour. Cette solidarité, venant du monde entier, révèle l'inquiétude et la volonté de la communauté internationale de partager la responsabilité des problèmes environnementaux avec les pays d'Asie centrale. L'engagement et l'investissement des pays d'Asie centrale sont la condition à la réussite de nos objectifs communs. L'assistance internationale ne peut que venir en soutien, pour consolider et enrichir les projets conduits par les pays d'Asie centrale eux-mêmes.

Néanmoins, l'UE estime qu'une meilleure coordination des donateurs en Asie centrale permettrait d'éviter la duplication des efforts, de mieux gérer les ressources, surtout en temps de crise financière, et de s'assurer que les objectifs assignés aux fonds sont réalisés.

L'UE apprécie les efforts fournis par les pays d'Asie centrale pour combattre les difficultés nationales liées à l'eau. L'eau étant une question transfrontalière par nature, l'Union européenne estime que les solutions politiques nécessitent une coopération régionale sur le long terme.

A cet égard, nous saluons les buts et objectifs de l'IFAS, fixé dans la Déclaration conjointe des chefs d'États d'Asie centrale d'avril 2009, et nous soutenons la réforme juridique et organisationnelle de sa structure.

Le travail de son Comité exécutif est remarquable et contribue à construire une coopération à long terme concernant la question de l'eau entre les pays d'Asie centrale, tout en maintenant une interaction fructueuse avec la communauté des donateurs. Nous tenons à exprimer tout notre soutien et sommes disposés à partager notre expertise afin d'aider les pays d'Asie centrale à trouver des solutions à long terme.

Pour conclure, l'UE souhaite remercier, une fois de plus, Professeur Ibatullin et lui souhaite une poursuite fructueuse de ses activités.

La TURQUIE, la CROATIE*, L'ANCIENNE RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE*, l'ISLANDE, pays candidats; l'ALBANIE, la BOSNIE - HERZÉGOVINE, le MONTÉNÉGRO et la SERBIE, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; le LIECHTENSTEIN et la NORVÈGE, pays de l'Association européenne de libre-échange et membres de l'Espace économique européen; ainsi que l'UKRAINE, la RÉPUBLIQUE DE MOLDAVIE, l'ARMÉNIE et la GÉORGIE se rallient à cette déclaration.

*La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.